

RESTAURATION MUNICIPALE

SCOLAIRES ET ACCUEILS DE LOISIRS (ACM)

Restauration scolaire	Tarif au repas	Tarif allergique
Tarif 1 (QF1) de 0 à 518,99 €	2,00 €	0,85 €
Tarif 2 (QF2) de 519 à 777,99 €	2,85 €	1,25 €
Tarif 3 (QF3) de 778 à 1219,99 €	3,00 €	1,30 €
Tarif 4 (QF4) de 1220 à 1585,99 €	3,55 €	1,55 €
Tarif 5 (QF5) à partir de 1586 €	4,05 €	1,75 €

Majoration de 2,50€ part quart d'heure de retard ou par « présence sans réservation préalable »

PERSONNES ÂGÉES

(plus de 65 ans / 60 ans sous conditions)

Les repas (sous conditions de ressources « minimum vieillesse » N-1)

• **PERSONNE SEULE**

Tarif 1 si ressources annuelles (alloc. comprises) < 8907,34 €

Tarif 2 si ressources annuelles (alloc. comprises) > 8907,34 €

• **MENAGE**

Tarif 1 si ressources annuelles (alloc. comprises) < 8907,34 €

Tarif 2 si ressources annuelles (alloc. comprises) > 8907,34 €

Tarif 1 :
3,90 €

Tarif 2 :
5,30 €

Les frais de transport et conditionnement s'ajoutent aux tarifs 1 et 2 mentionnés, sauf pour les personnes âgées de plus de 65 ans (60 ans sous conditions) présentant une carte d'invalidité d'au moins 80%

Transport et conditionnement

0,95 €

ACCUEILS DE LOISIRS

	ACM périscolaires	ACM DES MERCREDIS			
		Demi-journée sans repas (matin ou après-midi)	Demi-journée avec repas standard (matin ou après-midi)	Demi-journée avec repas allergique (matin ou après-midi)	Péri-activités (matin ou soir)
Enfant 1	Matin ou soir (jours scolaires)				
TARIF 1	0,70€	1,10€	3,10€	1,95€	0,70€
TARIF 2	1,10€	1,70€	4,55€	2,95€	1,10€
TARIF 3	1,80€	2,70€	5,70€	4,00€	1,80€
TARIF 4	2,50€	3,80€	7,35€	5,35€	2,50€
TARIF 5	3,50€	5,30€	9,35€	7,05€	3,50€
Enfant 2 et plus	Matin ou soir (jours scolaires)				
TARIF 1	0,35€	0,55€	2,55€	1,40€	0,35€
TARIF 2	0,55€	0,85€	3,70€	2,10€	0,55€
TARIF 3	0,90€	1,35€	4,35€	2,65€	0,90€
TARIF 4	1,25€	1,90€	5,45€	3,45€	1,25€
TARIF 5	1,75€	2,65€	6,70€	4,40€	1,75€

ACM DES VACANCES SCOLAIRES				
Enfant 1	Journée sans repas	Journée avec repas standard	Journée avec repas allergique	Péri-activités (matin ou soir)
TARIF 1	2,20€	4,20€	3,05€	0,70€
TARIF 2	3,40€	6,25€	4,65€	1,10€
TARIF 3	5,40€	8,40€	6,70€	1,80€
TARIF 4	7,60€	11,15€	9,15€	2,50€
TARIF 5	10,60€	14,65€	12,35€	3,50€
Enfant 2 et plus	Journée sans repas	Journée avec repas standard	Journée avec repas allergique	Péri-activités (matin ou soir)
TARIF 1	1,10€	3,10€	1,95€	0,35€
TARIF 2	1,70€	4,55€	2,95€	0,55€
TARIF 3	2,70€	5,70€	4,00€	0,90€
TARIF 4	3,80€	7,35€	5,35€	1,25€
TARIF 5	5,30€	9,35€	7,05€	1,75€

La journée d'activités en ACM comprend 7 heures d'animation et toute heure d'animation entamée est due.

Application du 1/2 tarif dès le 2nd enfant fréquentant les ACM (hors tarifs repas).

Majoration de 2,50€ par quart d'heure de retard ou par « présence sans réservation préalable ».

SÉJOUR ADOS	TARIF 1	TARIF 2	TARIF 3	TARIF 4	TARIF 5
TARIF	30€	46€	64€	86€	116€
Réduction 50% dès le 2 nd inscrit dans une même fratrie	15€	23€	32€	43€	58€

ÉQUIPEMENTS CULTURELS

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE (cotisation annuelle)		COURS D'ARTS PLASTIQUES (cotisation annuelle)	
Tarif 1 (QF1) de 0 à 518,99 €	26,95 €	Tarif 1 (QF1) de 0 à 518,99 €	26,95 €
Tarif 2 (QF2) de 519 à 777,99 €	37,05 €	Tarif 2 (QF2) de 519 à 777,99 €	33,65 €
Tarif 3 (QF3) de 778 à 1219,99 €	47,15 €	Tarif 3 (QF3) de 778 à 1219,99 €	40,40 €
Tarif 4 (QF4) de 1220 à 1585,99 €	57,25 €	Tarif 4 (QF4) de 1220 à 1585,99 €	47,15 €
Tarif 5 (QF5) à partir de 1586 €	67,35 €	Tarif 5 (QF5) à partir de 1586 €	53,85 €
Location annuelle des instruments	31,85 €		
• Pénalité de retard (par 1/4 d'heure) : 2,50 €			

MÉDIATHÈQUE DUCARIN (BIBLIOTHÈQUE MULTIMÉDIA ET LUDOTHÈQUE)

Abonnement annuel individuel

Gratuit

MODES DE PAIEMENT

- > Prélèvement automatique (SEPA)
- > En ligne, par carte bancaire via TIPI

Les bénéficiaires n'acquittant pas leurs factures dans les délais impartis sont invités à prendre contact avec le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) pour élaborer une solution de maintien de la prestation.

Des frais de recouvrement seront mis en place en cas d'impayé.

Avis des sommes à payer

Il est possible d'acquitter les « avis des sommes à payer » émanant du Trésor Public directement en ligne. Sécurisé, simple et rapide, PayFip est un service proposé par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP). Il permet à l'utilisateur de régler les prestations de services publics, 24h/24 et 7j/7, sans frais, soit par carte bancaire, soit par prélèvement unique.

Il suffit de se rendre sur le site [tipi.budget.gouv.fr](https://www.payfip.gouv.fr/tpa/accueilportail.web) (<https://www.payfip.gouv.fr/tpa/accueilportail.web>) puis de saisir l'identifiant "collectivité" ainsi que la référence indiqués sur l'avis à payer. Après avoir renseigné ses coordonnées bancaires puis validé le paiement, l'utilisateur reçoit un courriel de confirmation.

Le service Finances reste à disposition pour tout renseignement complémentaire via le formulaire de contact accessible sur le Portail Familles.